

« Assemblée générale » XXVI Symposium 2018 SIZ Nursing

Arnaud Bruyneel, RN, CCRN, MPH
Président SIZ Nursing
Infirmier SIAMU – Saint-Luc, UCL
MA – HEP Condorcet, SIAMU

Table des matières

- I. **Introduction - Plaidoyer**
- II. Projets 2018-2019
- III. (Actualités dans la profession)
- IV. Bilan financier 2016



A Swift Introduction

Natasha Murashev
@NatashaTheRobot

Introduction

Nouveaux administrateurs

- Géraldine Ketels : Infirmière chef, soins intensifs, Cliniques de l'Europe site Saint-Michel
- Thomas Rotens : Infirmier chef, soins intensifs A, CHU UCL Mont-Godinne



Introduction

Nouveaux administrateurs

- Yannick Hansenne : Infirmier chef-adjoint, soins intensifs, CHC site Waremme
- Barbara Schmit : Maître assistant, responsable spécialisation SIAMU, Parnasse ISEI



➔ 20 administrateurs, MERCI !!!



PROFESSIONNELS EN SOINS INTENSIFS SOYEZ ENTENDUS !

D'après notre enquête de communication en avril 2017, vous avez été nombreux à demander les avantages d'être membre de notre association :

- 1** L'intérêt principal est une **représentativité de la profession** pour les questions spécifiques à notre secteur (prime fédérale, formation SIAMU, nouveaux barèmes, ...). Notre profession est divisée (A1 et A2, spécialités et non spécialités, public et privé, NL et FR, ...) alors que nous sommes la profession paramédicale et médicale la plus importante en Belgique !

Ceci provoque une dilution majeure de notre représentativité face aux instances politiques et nos revendications dans les médias ne sont pas entendues.

A la SIZ Nursing, nous sommes 450 membres, ce qui représente grosso modo 25% des infirmiers de soins intensifs de notre région. Certains clubs sportifs de votre ville ont sûrement plus d'adhérents que nous... Nous ne faisons pas le poids face à Maggie De Block dans ces conditions !
- 2** Représentativité **automatique** auprès des associations régionales, Fédération Nationale des Infirmiers de Belgique (FNIB), nationale, Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB) et internationales comme l'European of Critical Care Nurse Associations (ECCNA)
- 3** Avantages financiers non négligeables pour les modules de formation (10€ vs 20€) et symposium (10€ vs 70€). Autrement dit avec 1 module et 1 congrès chaque année la cotisation est remboursée !


- 4** Libre accès aux exposés des orateurs pour les différentes formations
- 5** Axi d'apports sur les soins infirmiers (ventilation mécanique, hémodynamique, ...) sur la législation hospitalière, ... Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !
- 6** Nous travaillons aussi sur un **abonnement GSM privilégié**, 1er pas vers d'autres bénéfices tangibles.

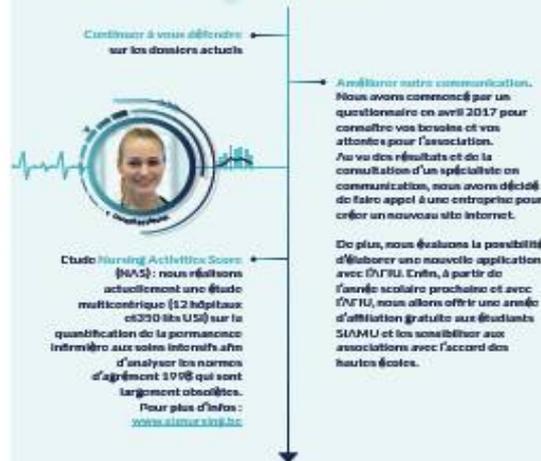
Tous les administrateurs sont bénévoles (ASBL) et votre cotisation servira à :

- Organiser des formations (salles, traiteur, création et impression d'affiches, ...)
- Rétribuer une partie de votre cotisation auprès de la FNIB (20€), de l'UGIB (250€/an) et de l'ECCNA (1,50€) pour une meilleure représentativité nationale et internationale.



- Permettre la création d'un nouveau site internet (+ 4000€) et peut être une application mobile (à confirmer)
- Assurer les supports financiers pour les études scientifiques (oc. NAS). N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets de recherche en lien avec les soins intensifs.

Les projets de la SIZ Nursing pour les trois prochaines années :



	<p>XXXVI^e SYMPOSIUM SIZ NURSING</p> <p>26 AVR 2018</p> <p>MICK Avenue Médica Mirreux, 9 7000 Namur</p>
--	--



N'hésitez pas à rejoindre notre groupe sur Facebook et à visiter notre site internet pour vous affilier à notre association, c'est seulement 40€ par an !

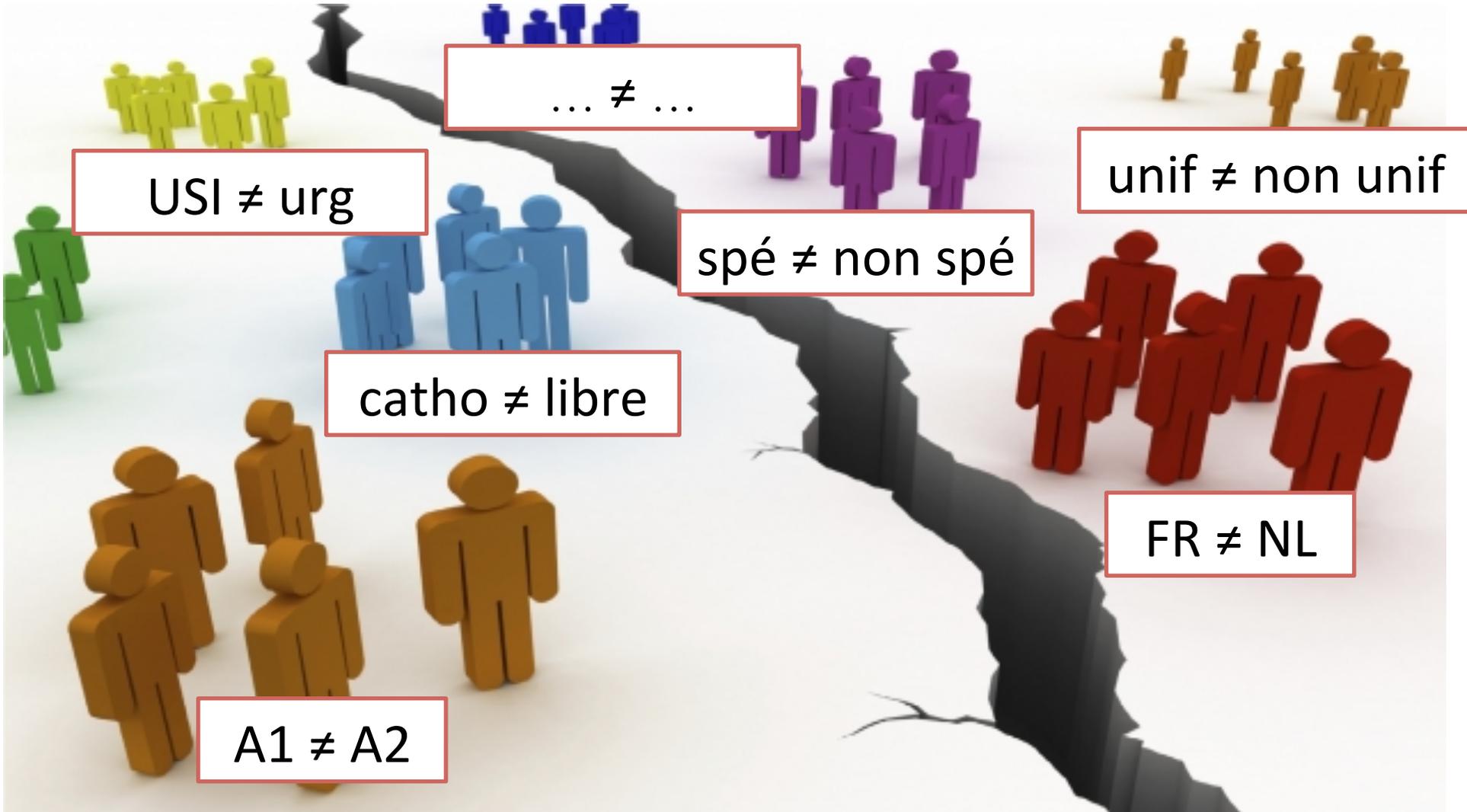
Arnaud Bruyneel
Président de la SIZ Nursing



Introduction



I. Introduction



... ≠ ...

USI ≠ urg

unif ≠ non unif

spé ≠ non spé

catho ≠ libre

FR ≠ NL

A1 ≠ A2

I. Introduction

Pourtant ... Solidarité ?



I. Introduction



© Can Stock Photo - csp15244070



I. Introduction

RÉFORME HOSPITALIÈRE
NON au rouleau compresseur de Magalie De Block

phones doivent garantir :
- des soins de qualité accessibles à tous !
- des conditions de travail dignes et en suffisance !

ET, PENDANT CE TEMPS-LÀ, LE MR RESTE AU BALCON.

Ed. resp. : Yves Hellemoerff - 52 avenue Robert Schuman - 1401 Nivelles (Boulers) - Christian Muel - rue Stevens 7/5 - 1000 Bruxelles - Mars 2018

CNE L'avenir à son syndicat
CSC services publics
CGSP FGTB Services Publics Ensemble, on est plus forts
FGTB Centrale Générale
SETCa F.G.A.M.
CGSLB Comité de Liaison
SLFP SYNDICAT PUBLIC

I. Introduction

Membres de la SIZ : 450 membres / + ou - 1500 infirmières d'USI
→ 30 %

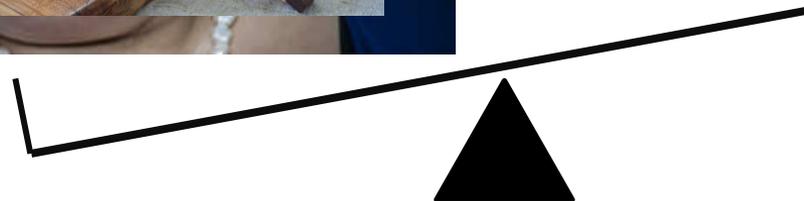
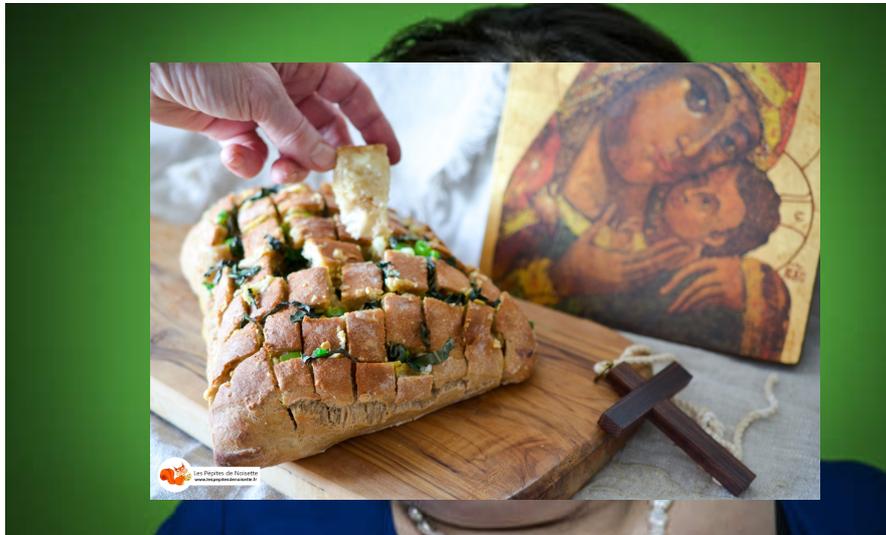


Table des matières

I. Introduction

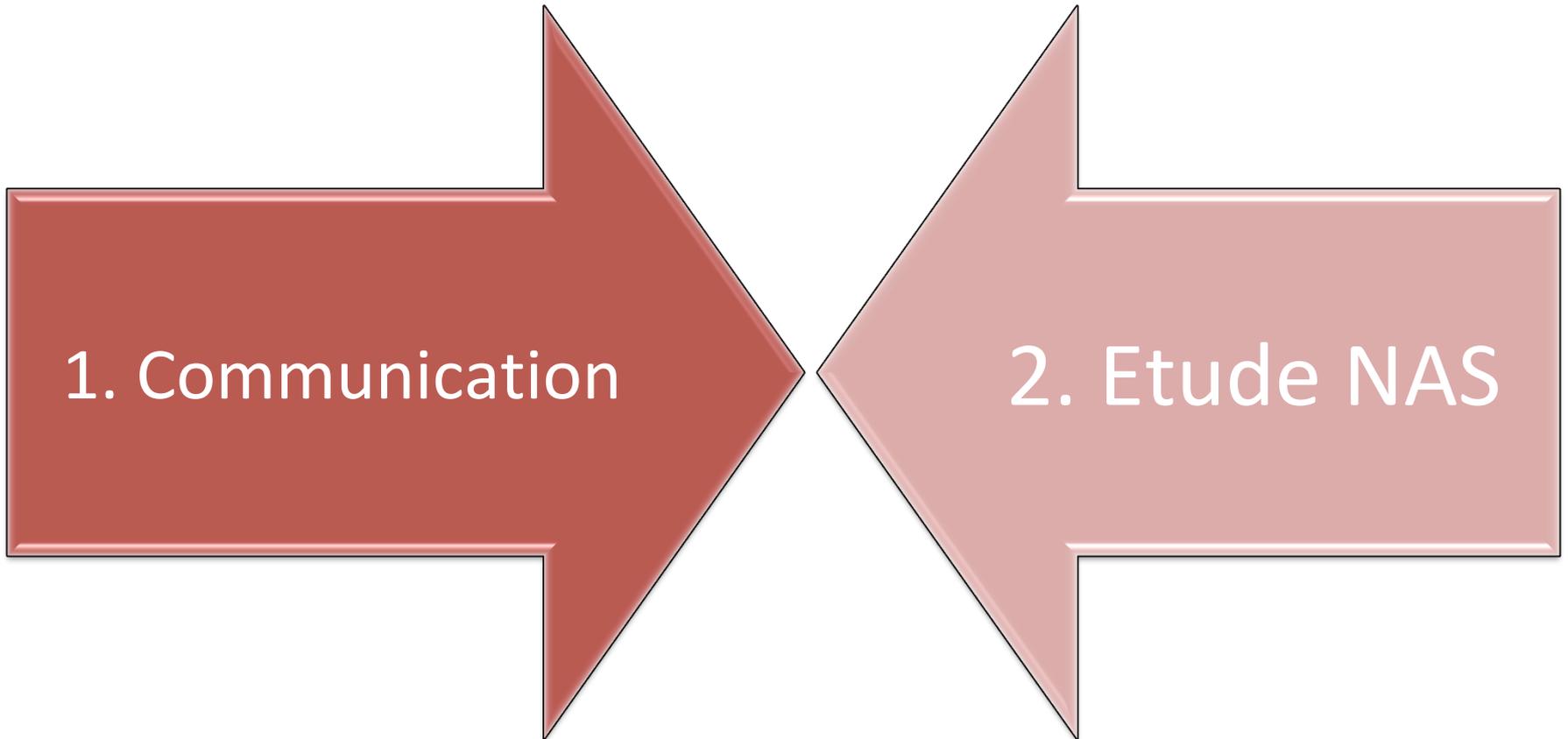
II. Projets 2018-2019

III. (Actualités dans la profession)

IV. Bilan financier 2016



II. Projets 2018-2019



II. Projets 2018-2019



1. Communication

- Questionnaire lors du symposium 2017
- Nouveaux site internet + logo !
- Publication d'articles d'actualité avec un design attirant
- Publications ++ sur notre site internet et Facebook
- Synergie avec l'AFIU : Congrès commun le **06/11/18**, app ?
- Représentativité auprès de l'EfCCNa, l'UGIB et la FNIB
- Séminaire aux futurs SIAMU's + affiliation gratuite la première année

II. Projets 2018-2019



Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs

ACTUALITÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

SYMPOSIUM

MODULES DE
FORMATION

TOUT SUR LE N.A.S.

LÉGISLATION ET
AGRÈMENT

CONTACTS

Accueil > Contacts

L'AFIU et la SIZ se sont unies pour écrire un courrier à nos associations sœurs impliquées dans les débats autour de l'IF-IC et la réforme des études

 Lettre_UGIB_FNIB_2018.pdf (546.55 Ko)

Jeudi 12 Avril 2018
Bruyneel Arnaud
Lu 40 fois

 Accueil  Envoyer à un ami  Version imprimable

DANS LA MÊME RUBRIQUE :

Nous espérons que l'UGIB et la FNIB appuieront notre lettre auprès des instances politiques concernées et que nous puissions communiquer à nos membres de manière pédagogique les implications sur le terrain de cette réforme.

Arnaud Bruyneel
Président SIZ Nursing



Yves Maule
Président AFIU





PROFESSIONNELS EN SOINS INTENSIFS

SOYEZ ENTENDUS !

D'après notre enquête de communication en avril 2017, vous avez été nombreux à demander les avantages d'être membre de notre association :

- 1** **Unité principal est une représentativité de la profession** pour les questions spécifiques à notre secteur (prime fédérale, formation SIAMU, nouveaux barèmes...). Notre profession est divisée (A1 et A2, spécialités et non spécialisés, public et privé, NL et FR...) alors que nous sommes la profession paramédicale et médicale la plus importante en Belgique !

Ceci provoque une dilution majeure de notre représentativité face aux instances politiques et nos revendications dans les médias ne sont pas entendues.

A la SIZ Nursing, nous sommes 450 membres, ce qui représente grosso modo 25% des infirmiers de soins intensifs de notre région. Certains clubs sportifs de votre ville ont sûrement plus d'adhérents que nous... Nous ne faisons pas le poids face à Maggio De Block dans ces conditions !
- 2** **Représentativité autonome** auprès des associations régionales, Fédération Nationale des Infirmiers de Belgique (FNIB), nationales, Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB) et internationales comme l'European of Critical Care Nurse Association (ECCNA)
- 3** **Avantages financiers non négligeables** pour les modules de formation (30€ vs 20€) et symposium (10€ vs 70€). Autrement dit avec 1 module et 1 congrès chaque année la cotisation est remboursée!


- 4** **Libre accès aux exposés** des orateurs pour les différents formations
- 5** **Axe d'expertise** sur les soins infirmiers (ventilation mécanique, hémodynamique, ...) sur la législation hospitalière, ... Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !
- 6** Nous travaillons aussi sur un **abonnement GSM privilégié**, 10€ par vers d'autres bénéfices tangibles.

Tous les administrateurs sont bénévoles (ASBL) et votre cotisation servira à :

- Organiser des formations (salle, traiteur, création et impression d'affiches, ...)
- Participer aux parts de votre cotisation auprès de la FNIB (20€), de l'UGIB (250€/an) et de l'ECCNA (1,50€) pour une meilleure représentativité nationale et internationale.



- Permettre la création d'un **nouveau site internet** (+ / 6000€) et peut être une application mobile (à confirmer)
- Assurer les **soutiens financiers** pour les études scientifiques (ex: NASS). N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets de recherche en lien avec les soins intensifs.

Les projets de la SIZ Nursing pour les trois prochaines années :





XXXVI^{ème} **SYMPOSIUM SIZ NURSING**

26 AVR 2018

MICX
Avenue Médica Miravet, 9
7000 Mous



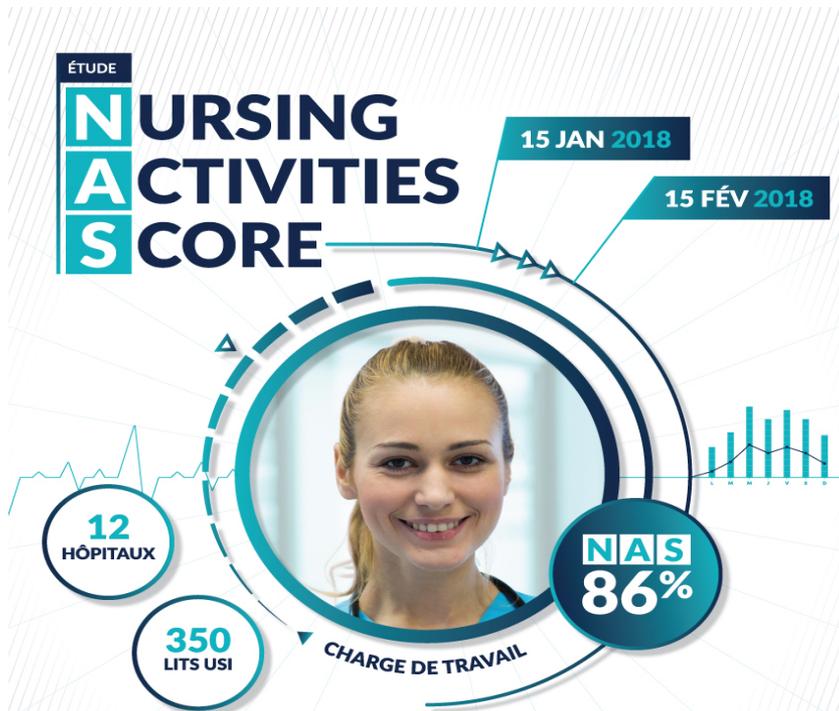
N'hésitez pas à rejoindre notre groupe sur Facebook et à visiter notre site internet pour vous affilier à notre association, c'est seulement 40€ par an !

Arnaud Bruyneel
Président de la SIZ Nursing



II. Projets 2018-2019

2. Etude NAS



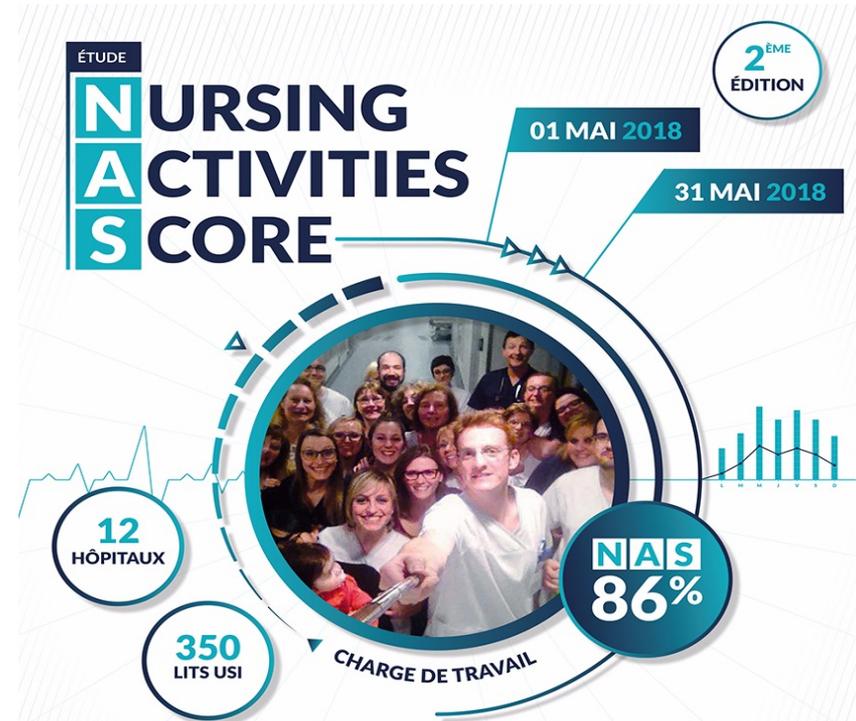
TOUS LES NAS COMPTENT !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR ANALYSER

LES NORMES EN PERSONNEL INFIRMIER AUX SOINS INTENSIFS

i POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez Arnaud Bruyneel
arnaudbruyneel8@gmail.com
0495/75.30.04



TOUS LES NAS COMPTENT !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR ANALYSER

LES NORMES EN PERSONNEL INFIRMIER AUX SOINS INTENSIFS

i POUR PLUS D'INFORMATION

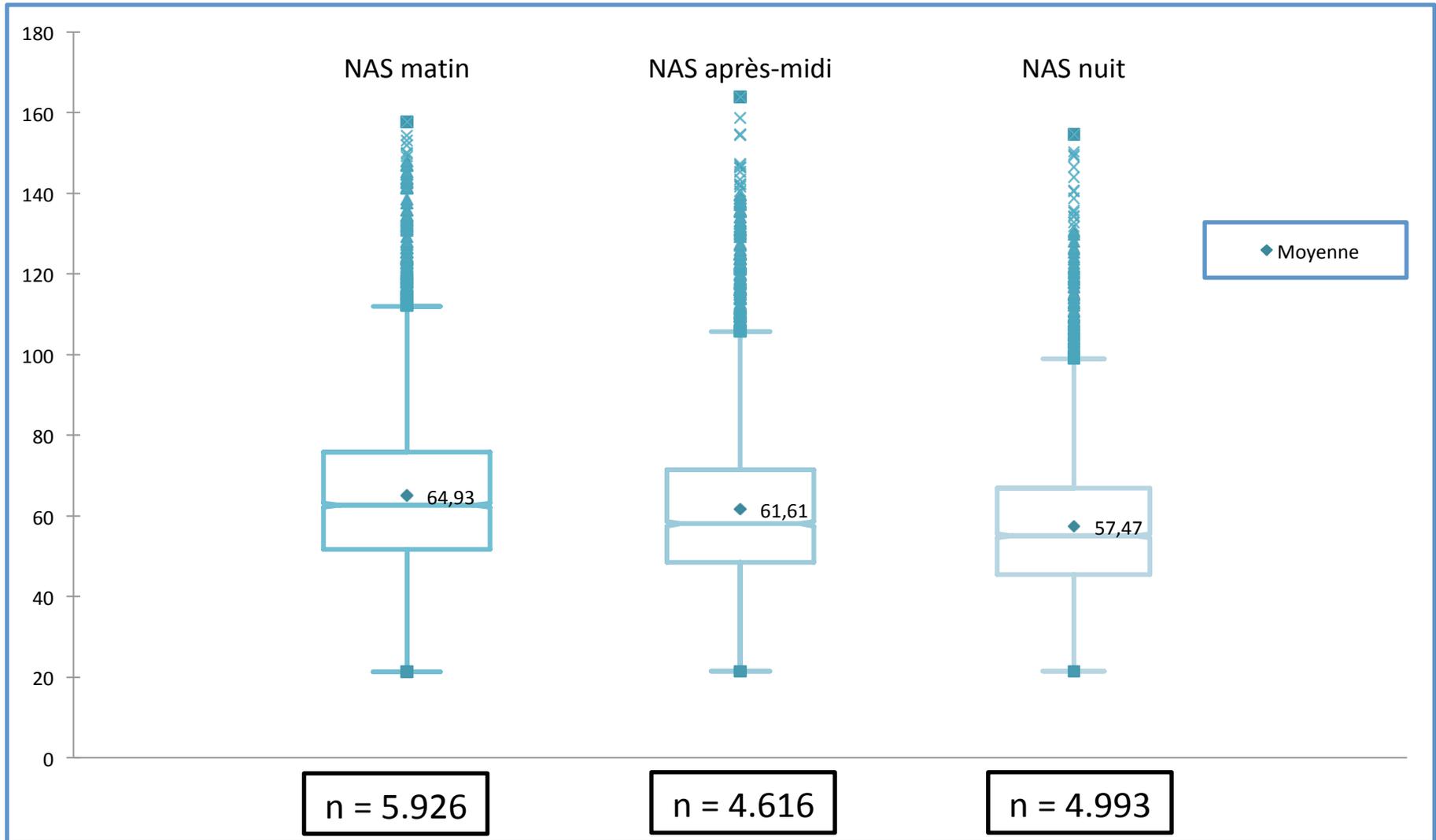
Contactez Arnaud Bruyneel
arnaudbruyneel8@gmail.com
0495/75.30.04



Tableau 1 : présentation sociodémographique de l'échantillon

	Résultats
Nombre patients inclus	1.795
Nombre Hôpitaux	16
Nombre USI	22
Nombre Lit	310
Age moyenne (\pm DS)	62,02 (\pm 19,6)
Nombre patients pédiatriques (>15 ans) n, (%)	76 (4)
Sexe, femme n (%)	716 (40)
Type d'admission, n (%)	
Médical	349 (19,4)
Chirurgie programmée	132 (7,3)
Chirurgie en urgence	60 (3,3)
Pas information	1.257 (70)
Décès USI, n (%)	159 (8,9)
Décès hôpital, n (%)	180 (10)
Durée de séjour USI (jours), mediane [p25-p75]	2 [1-6]
Durée de séjour (jours), mediane [p25-p75]	9 [3-18]
BMI, moyenne (\pm DS)	28,4 (16,4)
SAPS 3, moyenne (\pm DS)	32,4 (13,7)

Figure 1 : NAS par pause



Simulation effectif USI

USI	Matin		Après-midi		Nuit	
	100%	80%	100%	80%	100%	80%
6 lits	3,9	3,1	3,7	3	3,4	2,8
8 lits	5,2	4,2	4,9	3,9	4,6	3,7
10 lits	6,5	5,2	6,2	4,9	5,7	4,6
12 lits	7,8	6,2	7,4	5,9	6,9	5,5
14 lits	9,1	7,3	8,6	6,9	8	6,4

II. Projets 2018-2019

Traduction sémantique en français et implémentation du Nursing

Activities Score en Belgique

Semantic translation in French and implementation of Nursing

Activities Score in Belgium

Arnaud Bruyneel (1,2,3), RN, CCRN, MPH, Charline Guerra (1,4), RN, CCRR, MPH, Jérôme Tack (1,4), RN, CCRN, MPH, Marie Droguet (1,5), CCRN, RN, Julie Maes (6), RN, CCRN, D. Reis Miranda, Ph.D (7)

1. SIZ Nursing, a society of intensive care nurses. Belgium
2. Intensive care Unit, Cliniques Saint-Luc, Université Catholique de Louvain, Brussels. Belgium
3. Haute Ecole Provinciale Condorcet – Mons, Belgium
4. Intensive care Unit, Marie Curie Civil Hospital - CHU Charleroi. Belgium
5. Pediatric intensive care Unit, Queen Fabiola Children's Hospital, Belgium
6. Intensive care Unit, Brussels Clinical Universities - Erasmus Hospital. Belgium
7. University Medical Center of Groningen. The Netherlands

Contact : arnaubruyneel8@gmail.com



Médecine
Intensive
Réanimation

Journal de la Société
de Réanimation

II. Projets 2018-2019

4 axes afin d'améliorer la représentativité :

1. Synergie avec les organisations syndicales
2. Communication efficiente avec les médias et avec les affiliés
3. Produire de l'EBN pour la crédibilité et la plus-value de notre profession
4. Développer l'unité → L'union fait la force !

Table des matières

- I. Introduction
- II. Projets 2018-2019
- III. (Actualités dans la profession)**
- IV. Bilan financier 2016



1. Formation SIAMU

– En Communauté Française et Germanophone

- Bachelier IRSG 4 ans
- Brevet Infirmier 3 ans et 1/2 réformé, soit en pratique générale, soit en pratique santé mentale

– En Communauté Flamande

- Bachelier IRSG 4 ans
- HB05 Graduat infirmier 3 ans réformé
- L'idée de la Communauté Flamande est maintenir le HB05 Graduat infirmier 3 ans et le terme « Infirmier ».

➔ HB05 Graduat et le brevet pourraient ne pas rencontrer les critères de l'UE et la libre circulation européenne mais serait malgré tout maintenu

1. Formation



SIAMU

- 5^{ème} année avec une co-diplomation avec les universités/HEP
- Reconnaissance d'une année MA1
- Nombre de crédits ? 30 ECTS?
- Doit s'articuler avec le master en sciences infirmières et la pratique avancée
- Maggie veut diminuer le nombre de spécialisations (5 socles)
- En cours ...



Au Conseil fédéral de l'art Infirmier
SPF Santé Publique
Place Victor Horta 40 boîte 10
1060 BRUXELLES

Uw kenmerk

Dossier behandeld door
A. Cools

Ons kenmerk

MDB/2017/BW/MW/AC

Contact via
02 528 69 00

Bijlage(n)

/

Datum

11 SEP. 2017

Concerne: Demande d'avis concernant la différenciation de fonctions dans le domaine des soins infirmiers

Tout comme vous, je souhaite revoir les spécialisations infirmières telles que nous les connaissons aujourd'hui. En 2006, différents titres professionnels particuliers et qualifications professionnelles particulières pour les infirmiers ont été déterminés³. La plus-value pour notre système de santé de ces nombreux titres professionnels particuliers et qualifications professionnelles particulières peut toutefois être remise en question. Une des conséquences négatives de ce système est l'hyperspécialisation ayant pour conséquence des infirmiers moins polyvalents dans leur employabilité et donc moins mobiles, étant donné qu'ils sont souvent liés à une certaine unité de soins ou à un groupe cible.

Je propose donc de créer à l'avenir des domaines de spécialisation génériques et de diminuer les nombreux titres professionnels particuliers et qualifications professionnelles particulières. Les domaines de spécialisation pourraient être ceux-ci : (1) soins aigus, (2) soins chroniques, (3) soins de santé mentale, (4) soins pédiatriques et (5) soins transversaux de première ligne.

1. Formation

Funciemodel voor de verpleegkundige zorg van de toekomst (toelating om uit te oefenen) Modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (autorisation d'exercer)

Goedgekeurd door de Federale Raad voor Verpleegkunde tijdens de vergadering van 4 juli 2017
Approuvé par le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier en sa séance du 4 juillet 2017

Algemene zorgen Soins généraux		Gespecialiseerde zorgen Soins spécialisés		Advanced practice nursing Soins de pratique avancée	
Zorgassistent	Verpleegkundige *	Gespecialiseerde verpleegkundige	Verpleegkundig consulent	Verpleegkundig specialist	Klinisch verpleegkundig onderzoeker
Assistant de soins	Infirmier*	Infirmier spécialisé	Infirmier consultant	Infirmier de pratique avancée	Infirmier chercheur clinicien
<i>Health care assistants</i>	<i>Registered nurses</i>	<i>Specialized nurses</i>	<i>Nurse consultants</i>	<i>Advanced Practice nurses</i>	<i>Clinical nurse research consultants</i>

2 jaar/ans

3 jaar/ans

3 jaar/ans

3 jaar/ans

Ervaring in het specialisatiedomein / années d'expérience professionnelle dans le domaine de spécialisation*

*Om de erkenning te krijgen / Pour obtenir l'agrément

*Beantwoordt aan het beroeps- en competentieprofiel Verpleegkundige verantwoordelijk voor algemene zorg goedgekeurd door FRV
*Répond au profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux approuvé par le CFAI

1. Formation

Funciemodel voor de verpleegkundige zorg van de toekomst (studies en opleiding) Modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (études et formation)

Goedgekeurd door de Federale Raad voor Verpleegkunde tijdens de vergadering van 4 juli 2017
Approuvé par le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier en sa séance du 4 juillet 2017

Algemene zorgen Soins généraux		Gespecialiseerde zorgen Soins spécialisés		Advanced practice nursing Soins de pratique avancée	
Zorgassistent	Verpleegkundige *	Gespecialiseerde verpleegkundige	Verpleegkundig consulent	Verpleegkundig specialist	Klinisch verpleegkundig onderzoeker
Assistant de soins	Infirmier*	Infirmier spécialisé	Infirmier consultant	Infirmier de pratique avancée	Infirmier chercheur clinicien
<i>Health care assistants</i>	<i>Registered nurses</i>	<i>Specialized nurses</i>	<i>Nurse consultants</i>	<i>Advanced Practice nurses</i>	<i>Clinical nurse research consultants</i>
HBO (3 jaar/ans) 180 ECTS	Bachelor (4 jaar/ans) 240 ECTS	Specialisatie/ spécialisation Min 20 ECTS	Specialisatie / spécialisation + spec VC/IC (20 ECTS)	Master ANP (2 jaar/ans) 120 ECTS + specialisatie / spécialisation	Doctorat
Niv 5	Niv 6	Niv 6	Niv 6	Niv 7	Niv 8

*Beantwoordt aan het beroeps- en competentieprofiel Verpleegkundige verantwoordelijk voor algemene zorg goedgekeurd door FRV
*Répond au profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux approuvé par le CFAI

2. Classification IFIC



Part One

Nouvelles classifications

- D'application en premier lieu dans les hôpitaux privés
- Barèmes liés à la fonction (\neq diplômes) et aux années d'ancienneté. Méthodologie ?
- Choix du système \rightarrow Ancien ou nouveau sauf pour les nouveaux engagés (Dès janvier 2018)
- Barèmes pas encore publiés ...
- Plus de valorisation salariale pour le IS
- Discrimination entre les IS



20	
19	
18	6111 - Infirmier en chef - coordinateur
17	6120 - Infirmier en chef en hôpital 6121 - Sage-femme en chef 6162 - Infirmier-hygiéniste
16	6122 - Infirmier en chef en hôpital (petite unité) 6130 - Infirmier en chef-adjoint en hôpital (petite unité) 6131 - Sage-femme en chef-adjoint
15	6163 - Infirmier chargé d'études 6164 - Infirmier en urgences 6165 - Infirmier en soins intensifs 6167 - Infirmier SMUR 6168 - Infirmier au bloc opératoire 6169 - Infirmier en soins néonataux intensifs 6171 - Sage-femme 6174 - Coordinateur transplantation
14	6124 - Responsable du transport interne des patients 6170 - Infirmier en hôpital 6175 - Infirmier expert en auto-gestion du diabète 6176 - Sage-femme post-partum 6177 - Infirmier en consultation 6180 - Infirmier en salle de plâtres <u>6181 - Infirmier oncologie hôpital de jour</u> 6182 - Infirmier dans un service oncologique 6183 - Infirmier en hémodialyse 6184 - Infirmier en soins palliatifs 6185 - Infirmier en gériatrie 6186 - Infirmier pédiatrie

2. Classification IFIC

Tous les travailleurs en service



- 1. Les travailleurs sous contrat de travail (à durée déterminée, à durée indéterminée, contrat de remplacement), y inclus les travailleurs avec une suspension du contrat de travail (ex: crédit-temps, congé parental)
- 2. Médecins dans maisons médicales qui remplissent les conditions 1
- 3. Prépensionnés à mi-temps
- 4. Absents de longue durée
- 5. Etudiants
- 6. Intérim / outsourcing



- 1. Direction (cf. article 4 de la loi du 4 décembre 2007 relative aux élections sociales)
- 2. Médecins (y inclus les médecins en formation)
- Les travailleurs dont on a convenu la fin du contrat avant le 30/04/2018 et pour autant qu'ils ne seront plus en service le 01/07/2018
- 3. Prépensionnés à temps plein

2. Classification IFIC

23/04

- Communication des attributions définitives en commission d'accompagnement

30/04

- Communication individuelle aux travailleurs concernant la fonction / le barème

30/06

- Recours (interne)

30/06

- Si pas de recours: choix d'entrer dans le barème IFIC phase 1 ou pas

juillet

- Si choix du barème IFIC phase 1: premier paiement selon ce barème

30/09

- Ou au plus tard le 31/10! Régularisation rétroactive pour la période à pd 01/01/2018 (ou date d'entrée en service si entre le 01/01 et le 30/04)

2. Classification IFIC

23/04

- Communication des attributions définitives en commission d'accompagnement

30/04

- Communication individuelle aux travailleurs concernant la fonction / le barème

30/06

- Recours (interne)

30/09

- Traitement du recours interne: dans les trois mois après introduction

- Choix du barème IFIC phase 1: une semaine après résultat du recours interne
- Ou introduction recours externe dans les 2 semaines
- Paiement du barème IFIC phase 1 (si choix de l'IFIC) le mois qui suit la notification du choix et correction pour la période à pd 01/01/2018 (ou date d'entrée en service si entre le 01/01 et le 30/04) au plus tard dans les 3 mois qui suivent la décision de recours interne

15/11

- Traitement du recours externe: dans les deux mois après introduction, et au plus tard le 15/11

- Choix du barème IFIC phase 1: une semaine après résultat du recours externe
- Paiement du barème IFIC phase 1 (si choix de l'IFIC) le mois qui suit la notification du choix et correction pour la période à pd 01/01/2018 (ou date d'entrée en service si entre le 01/01 et le 30/04) au plus tard dans les 3 mois qui suivent la décision de recours externe (et au plus tard le 31/01/2019)



BELGISCH STAATSBLAG
MONITEUR BELGE

3. AR n°78

- Suppression de la liste d'actes ?
- Plutôt rédiger une liste d'actes interdits
- Délégation de nos actes aux autres paramédicaux
- Augmentation des actes pour le AS ?
- Pas durant cette législature

➔ CTAI en cours, à suivre !

III. Actualités



Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs

ACTUALITÉS QUI SOMMES-NOUS ? SYMPOSIUM MODULES DE FORMATION TOUT SUR LE N.A.S. LÉGISLATION ET AGRÈMENT CONTACTS

Accueil > Contacts

L'AFIU et la SIZ se sont unies pour écrire un courrier à nos associations sœurs impliquées dans les débats autour de l'IF-IC et la réforme des études

 Lettre_UGIB_FNIB_2018.pdf (546.55 Ko)

Jeudi 12 Avril 2018
Bruyneel Arnaud
Lu 40 fois

 Accueil  Envoyer à un ami  Version imprimable

DANS LA MÊME RUBRIQUE :

Nous espérons que l'UGIB et la FNIB appuieront notre lettre auprès des instances politiques concernées et que nous puissions communiquer à nos membres de manière pédagogique les implications sur le terrain de cette réforme.

Arnaud Bruyneel
Président SIZ Nursing



Yves Maule
Président AFIU



Table des matières

- I. Introduction
- II. Projets 2018-2019
- III. Actualités dans la profession
- IV. Bilan financier 2016**



Les comptes se portent bien!

SIZ-NURSING ASBL		Bilan 2017	
<i>Détail du résultat</i>		01/01/2017 - 31/12/2017	
Différence de change	754		7,64
754110 DIFFERENCE DE PAIEMENT			7,64
Produits financiers divers	756/9		20,56
756000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS			20,56
V) CHARGES FINANCIERES	65		174,62
Charges des dettes	650		
Autres charges financières	652/9		174,62
Différences de change	654		0,02
654100 DIFFERENCE DE PAIEMENT			0,02
Provisions à caractère financier	656		174,60
656100 FRAIS DE BANQUE ET CCP			174,60
RESULTAT FINANCIER	75-65		(146,42)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	76-66		
Impôts	67/03		6,02
670300 PRECOMPTE MOBILIER			6,02
PRODUITS	7		57 741,86
CHARGES	6		56 442,84
RESULTAT	7-6		1 299,02

Les comptes se portent bien!

SIZ-NURSING ASBL		Bilan 2017
<i>Détail de l'actif</i>		01/01/2017 - 31/12/2017
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	599,27
III) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	599,27
Mobilier et matériel roulant	24	599,27
241000 MATERIEL DE BUREAU		15 516,39
241009 AMORT SUR MATERIEL DE BUREAU		(14 917,12)
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	38 355,68
VII) CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41	
Créances commerciales	40	
Clients créances courantes	400	
Créances commerciales	401/9	
Produits à recevoir	404	
Acomptes reçus sur commandes	406	
IX) VALEURS DISPONIBLES	54/58	37 331,19
Etablissements financiers	540/589	37 331,19
550000 DEXIA 068-2293310-63		1 915,85
550010 DEXIA 068-2228977-41		16 681,69
550040 DEXIA 088-2365887-52		18 706,12
570000 CAISSE		27,53
X) COMPTES DE REGULARISATION	490/1	1 024,49
Charges à reporter	490	1 024,49
490000 CHARGES A REPORTER		1 024,49
TOTAL - ACTIF	20/58	38 954,95
TOTAL - ACTIF	20/58	38 954,95

Les comptes se portent bien!

SIZ-NURSING ASBL

Bilan 2017

Détail du passif

01/01/2017 - 31/12/2017

CAPITAUX PROPRES	10/15	38 954,95
I) CAPITAL	10	46 304,97
Capital souscrit	100	46 304,97
100000 FONDS PROPRES		46 304,97
V) BENEFICE REPORTE (PERTE REPORTEE)	14	(7 350,02)
Perte reportée	141	(7 350,02)
141000 PERTE REPORTEE		(7 350,02)
DETTES	17/49	
IX) DETTES A UN AN AU PLUS	42/48	
Dettes commerciales	44	
Fournisseurs dettes courantes	440	
Autres dettes commerciales	441/8	
Autres dettes	47/48	
TOTAL - PASSIF	10/49	38 954,95

Détail du résultat

01/01/2017 - 31/12/2017

I) VENTES ET PRESTATIONS	70/74	57 713,66
Chiffre d'affaires	70	57 713,66
700000 COTISATIONS SIZ NURSING		16 496,00
700200 SYMPOSIUM		41 030,00
700950 FRAIS DE DEPLACEMENTS		187,66
II) COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	60/64	56 262,20
Services et biens divers	61	56 062,45
Loyers et charges locatives	610	29 217,48
610010 LOCATION SALLE SYMPOSIUM		29 217,48
Fournitures faites à l'entreprise	612	683,11
612180 SITE INTERNET SYMPOSIUM		51,95
612181 FRAIS DECO		49,98
612202 CADEAUX ORATEURS CONGRES ETUDIANTS		366,00
612209 FRAIS DE RESTO CONGRES		180,20
612320 PETIT MATERIEL PETIT ACCESSOIRES DI		34,98
Rétributions de tiers	613	25 791,15
613000 IMPRIMES FOURNITURES DE BUREAU		910,47
613005 FRAIS ADMINISTRATIFS		193,22
613020 HONORAIRES FIDUCIAIRES		922,65
613204 RETROCESSION FMIB		8 280,00
613207 RETROCESSION VEPIII		100,00
613210 COTISATION EFCCNA		550,50
613212 RETROCESSION MEIV		340,00
613215 COTISATION FMIB		350,00
613302 FRAIS DE CONGRES		1 600,00
613500 PUBLICATIONS LEGALES BNB MONITEUR		126,93
613700 TELEPHONE LIGNE 1		1 197,07
613710 FRAIS ADGL INTERNET		570,10
613720 FRAIS DE GSM		414,58
613730 FRAIS POSTAUX		756,80
613803 FRAIS DE REPRESENTATION		48,83
613815 FRAIS DE RESTAURANT		2 018,69
613830 ABONNEMENT SITE WEB		282,52
613920 FRAIS DE DEPLACEMENTS		4 336,39
613961 LUNCH POUR FORMATION		500,00
613970 CADEAUX		2 292,40
Assurances	614	370,71
614600 ASSURANCE RC ET ACCID CORPORELS		370,71
Personnel intérimaire	617	
Amort, réduc. val, prov. risq. & charges	630	199,75
630000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		199,75
RESULTAT D'EXPLOITATION	70/74-60/64	1 451,46
IV) PRODUITS FINANCIERS	75	28,20
Autres produits financiers	752/9	28,20

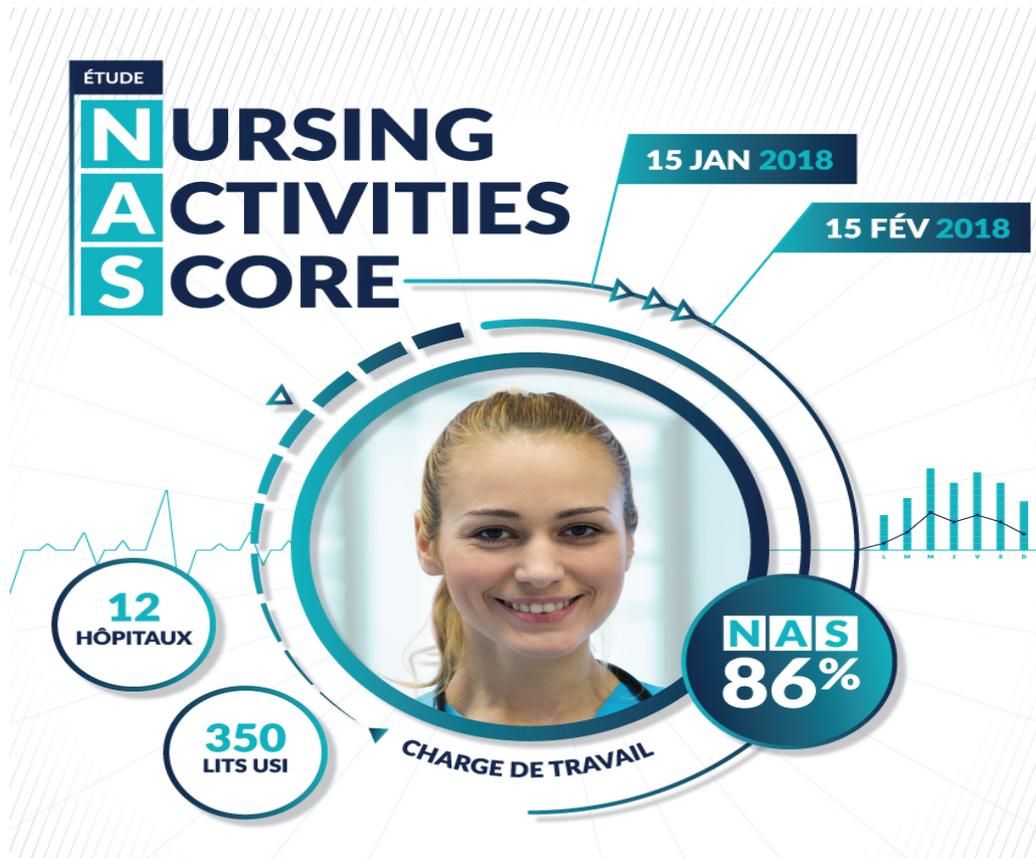
A titre d'exemple le module de formation

In		Out	
Paiements	1445	Affiches	520,9
Sponsoring	600	Cadeaux orateurs	49,71
		Location salle + repas	1430
	2045		2000,61
			44,39

Investissons!



Investissons!



TOUS LES NAS COMPTENT !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR ANALYSER

LES NORMES EN PERSONNEL INFIRMIER AUX SOINS INTENSIFS

i POUR PLUS D'INFORMATION

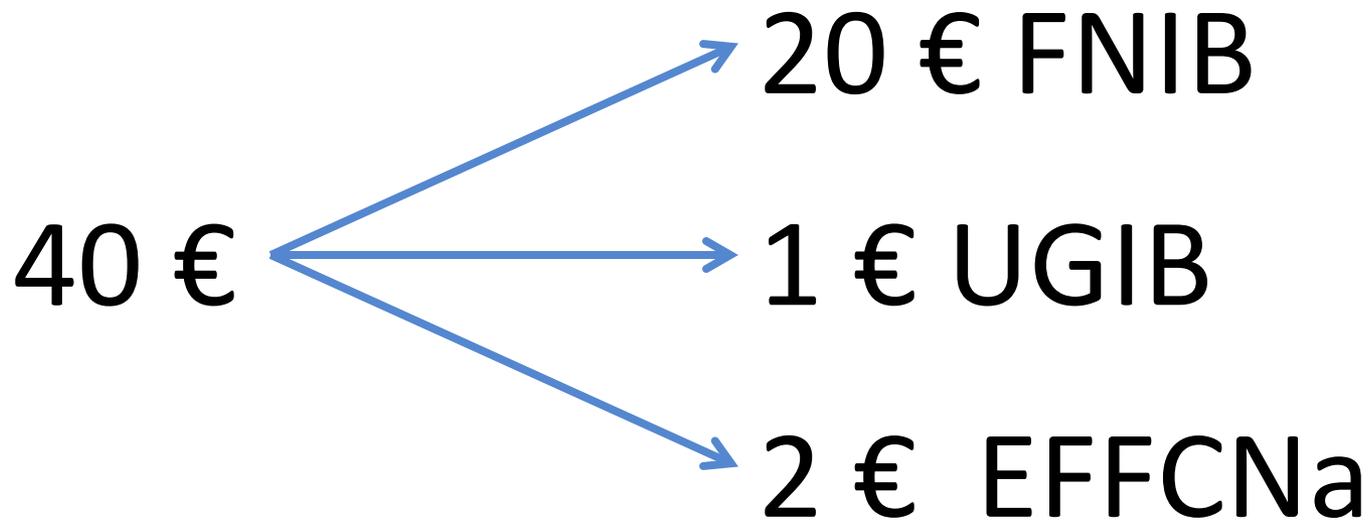
Contactez Arnaud Bruyneel
arnaudbruyneel@gmail.com
0495/75.30.04



Investissons!

The screenshot shows the website for the Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs (SIZ). The browser address bar shows the URL https://www.siznursing.be. The website header includes the SIZ logo and the title 'Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs'. Navigation links include ACTUALITÉS, QUI SOMMES-NOUS?, SYMPOSIUM, MODULES DE FORMATION, TOUT SUR LE N.A.S., LÉGISLATION ET AGREMENT, and CONTACTS. The main content area features a large banner for the 30th Symposium SIZ Nursing, dated 26 April 2018. The banner includes a photo of a group of professionals and the text 'PROFESSIONNELS EN SOINS INTENSIFS SOYEZ ENTENDUS!'. Below the photo is a 'SAVE THE DATE : 26 AVRIL 2018' message. The symposium poster features a nurse attending to a patient and the text 'Des soins intensifs... des soins attentifs.' A red box at the bottom of the banner reads 'INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT Hotel, gare et autoroute à proximité'. On the left side, there is a sidebar with 'AFFILIATION SIZ' and 'NEWS' sections. On the right, there is a 'NEWSLETTER' sign-up form.

Inscrivez-vous et cotisez!



Qu'y gagnez vous?

1

L'intérêt principal est une **représentativité de la profession** pour les questions spécifiques à notre secteur (prime fédérale, formation SIAMU, nouveaux barèmes,...). Notre profession est divisée (A1 et A2, spécialisés et non spécialisés, public et privé, NL et FR,...) alors que nous sommes la profession paramédicale et médicale la plus importante en Belgique !

Ceci provoque une dilution majeure de notre représentativité face aux instances politiques et nos revendications dans les médias ne sont pas entendues.

A la SIZ Nursing, nous sommes 450 membres, ce qui représente grosso modo 25% des infirmiers de soins intensifs de notre région. Certains clubs sportifs de votre ville ont sûrement plus d'adhérents que nous... Nous ne faisons pas le poids face à Maggie De Block dans ces conditions !

2

Représentativité automatique auprès des associations régionales, Fédération Nationale des Infirmiers de Belgique (FNIB), nationales, Union Générale des infirmiers de Belgique (UGIB) et internationales comme l'European of Critical Care Nurse Associations (EfCCNa)

3

Avantages financiers non négligeables pour les modules de formation (5€ vs 20€) et symposium (40€ vs 70€).

Autrement dit avec 1 module et 1 congrès chaque année la cotisation est remboursée!

4

Libre accès aux exposés des orateurs pour les différentes formations



5

Avis d'experts sur les soins infirmiers (ventilation mécanique, hémodynamique, ...), sur la législation hospitalière, ... Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !

6

Nous travaillons aussi sur un **abonnement GSM** privilégié, 1er pas vers d'autres bénéfices tangibles.

Pas de nouvelles, bonne nouvelle!



